

## Je réduis mes déchets

### Conseils pratiques



### Conteneurs relais textile



- ✓ Vêtements propres et secs
- ✓ Petite maroquinerie (sac à main...)
- ✓ Linge de maison
- ✓ Chaussures (liées par paires)

### Je composte



- ✓ Déchets de cuisine : Épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œuf...
- ✓ Déchets de jardin : Tonte de pelouse, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois...
- ✓ Déchets ménagers : Mouchoirs, essuie-tout, cendres de bois froides...

## Je dépose en déchetterie

- |                      |             |
|----------------------|-------------|
| ✓ Cartons            | ✓ Peintures |
| ✓ Gravats            | ✓ Ampoules  |
| ✓ Ferraille          | ✓ Néons     |
| ✓ Batteries          | ✓ Piles     |
| ✓ Déchets verts      | ✓ Bouchons  |
| ✓ Huiles usagées     | ✓ Mobilier  |
| ✓ Produits toxiques  | ✓ DASRI     |
| ✓ Capsules Nespresso | ✓ Bois      |
| ✓ Électroménager     |             |

### NOUVEAU !

Je dépose également mes radiographies argentiques / numériques et mes cartouches jet d'encre et laser



Entre Tantonville et Omelmont

### Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fera entre le 6 et le 22 Mars 2017



NOUVEAU ! J'appose un STOP PUB sur ma boîte aux lettres Autocollant disponible à la CCPS



### J'ai un doute sur un déchet



Plus d'infos sur notre site :  
[www.ccpaysdusaintois.fr](http://www.ccpaysdusaintois.fr)  
Rubrique Vivre > Environnement

Notre équipe est à votre écoute au 03.83.52.47.93



# GUIDE DE LA RI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS

## Lancement de la Redevance Incitative



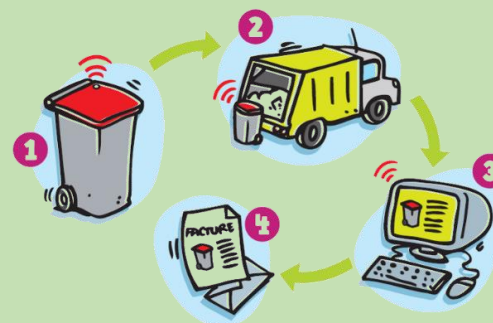
Trions mieux, Payons juste !

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) devient incitative et vient remplacer le système de facturation actuel. La redevance incitative est une redevance dont la tarification établit un lien direct entre la production de déchets et le montant de la facture.

Avec ce système, vous deviendrez ainsi acteur de votre production de déchets et de votre facturation en conséquence !



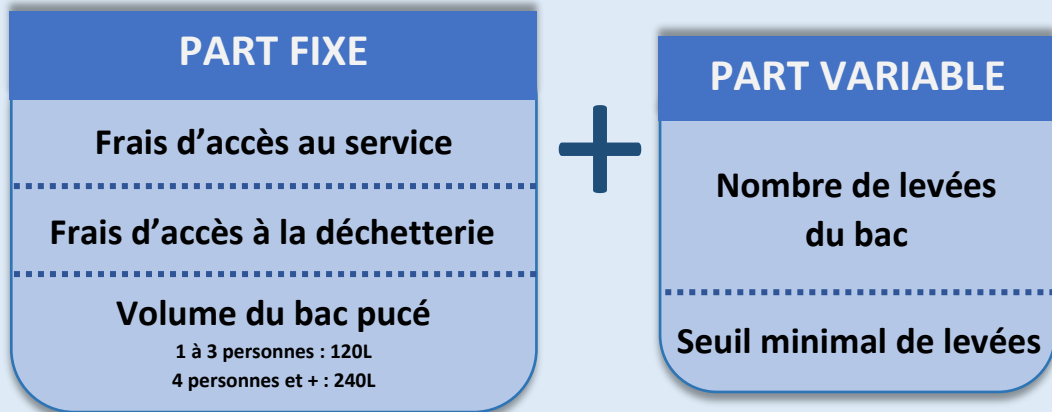
## Le système du bac individuel pucé



- 1- La puce, installée sur le bac, permet de vous identifier
- 2- Les levées de votre bac sont comptabilisées
- 3- Le système informatique vous associe au nombre de levées de votre bac
- 4- Ces données sont transmises à la CCPS pour votre facturation



## Facturation : une tarification à 2 composantes



## Le planning de mise en œuvre



Février – Mai  
2017

1

Juillet – Décembre  
2017

2

1<sup>er</sup> Janvier  
2018

3

**1 Période actuelle :** Distribution du bac pucé, dont la contenance est déterminée en fonction du nombre de personnes composant votre foyer, ainsi que du badge d'accès en déchetterie.

**2** Durant cette période, vous serez facturé selon les modalités actuelles, et une facture fictive, basée sur votre production de déchets, vous sera adressée à titre informatif. **Attention : A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017, seules les ordures présentées dans le bac individuel seront ramassées.**

**3** Mise en œuvre effective de la Redevance Incitative.



## CONTENEUR JAUNE



- ✓ Bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons)
- ✓ Briques alimentaires vides
- ✓ Boîtes et canettes métalliques vides
- ✓ Aérosols et bidons



**Ne pas mettre :**

- × Sacs et films plastiques
- × Pots de crèmes et de yaourt
- × Barquettes en plastique
- × Polystyrène

## CONTENEUR VERT



- ✓ Bouteilles en verre vides (sans bouchons)
- ✓ Bocaux et verrines (sans couvercles)



**Ne pas mettre :**

- × Vaisselle, porcelaine, faïence
- × Pots en terre
- × Ampoules
- × Bouchons de bouteilles & couvercles

## CONTENEUR BLEU



- ✓ Feuilles, journaux, magazines, livres, ...
- ✓ Cartons et cartonnettes



**Ne pas mettre :**

- × Magazines sous film plastique
- × Articles d'hygiène (couches, mouchoirs)
- × Papiers salis ou mouillés
- × Cartons imposants

